

BILAN (ACTIF)		EN MDH	
ACTIF	30/06/2017	31/12/2016	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>61 996,1</b>	<b>60 338,6</b>	
o Immobilisations incorporelles	647,2	579,6	
o Immobilisations corporelles	56 172,2	53 747,1	
o Immobilisations financières	4 712,1	5 386,7	
o Titres mis en équivalence	173,3	177,1	
o Ecart de conversion actif	243,9	403,7	
o Impôts différés actifs	47,4	44,4	
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>6 341,1</b>	<b>5 904,3</b>	
o Stocks	1 105,8	1 083,7	
o Créances D'exploitation	988,9	958,4	
o Créances Diverses	4 142,6	3 766,1	
o Titres Et Valeurs De Placement	103,8	96,1	
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>265,4</b>	<b>247,0</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>68 602,6</b>	<b>66 490,0</b>	

BILAN (PASSIF)		EN MDH	
PASSIF	30/06/2017	31/12/2016	
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>26 575,5</b>	<b>26 229,3</b>	
o Capitaux propres groupe	26 580,1	26 230,8	
▪ Capital	37 724,8	36 914,8	
▪ Réserves consolidées	-10 684,0	-10 169,3	
▪ Résultat net de l'exercice (part groupe)	-460,8	-514,7	
o Intérêts minoritaires	-4,6	-1,6	
o Provisions pour risques et charges	204,1	82,6	
o Dettes de financement	28 490,8	26 993,3	
o Ecart de conversion passif	119,5	427,3	
<b>PASSIF CIRCULANT</b>	<b>7 217,8</b>	<b>7 095,9</b>	
o Dettes d'exploitation	5 530,4	5 359,8	
o Autres dettes	1 627,9	1 686,1	
o Autres provisions pour risques et charges	59,5	50,0	
<b>TRÉSORERIE PASSIF</b>	<b>5 994,9</b>	<b>5 661,6</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>68 602,6</b>	<b>66 490,0</b>	

### Compte de produits et charges consolidé provisoire au 30 Juin 2017

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		EN MDH	
	30/06/2017	30/06/2016	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 542,9</b>	<b>2 572,3</b>	
o Chiffre d'affaires	2 252,5	2 213,4	
o Autres produits	290,4	358,9	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 455,5</b>	<b>2 610,5</b>	
o Achats revendus et consommés et autres charges d'exploitation	764,2	869,9	
o Autres charges externes	334,7	357,4	
o Impôts et taxes	20,9	20,8	
o Charges de personnel	658,1	669,8	
o Dotations d'exploitation	677,5	692,5	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>87,4</b>	<b>-38,2</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-567,6</b>	<b>-533,0</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-480,2</b>	<b>-571,1</b>	
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>35,2</b>	<b>81,3</b>	
<b>RÉSULTAT D'ENTREPRISE</b>	<b>-445,0</b>	<b>-489,8</b>	
Impôt sur le résultat	14,9	-8,5	
<b>QUOTE PART DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>-3,8</b>	<b>10,9</b>	
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>-463,8</b>	<b>-470,4</b>	
o Part du Groupe	-460,8	-452,4	
o Intérêts minoritaires	-3,0	-18,1	

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES			
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode
Office National des Chemins de Fer	100,00	100,00	Mère
Société SUPRATOURS	100,00	100,00	Intégration globale
Société SUPRATOURS TRAVEL	100,00	100,00	Intégration globale
Société de Gestion de l'Hôtel MICHLIFEN d'Ifrane	100,00	100,00	Intégration globale
Société Marocaine des Transports Rapides	93,06	93,06	Intégration globale
Société des Basaltes Marocains	77,50	77,50	Intégration globale
Société La MAMOUNIA	62,07	62,07	Intégration globale
Société Marocaine de Maintenance des Rames à Grande Vitesse	60,00	60,00	Intégration globale
Institut de Formation Ferroviaire	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Société Foncière de la Lagune	50,00	50,00	Intégration proportionnelle
Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes	24,99	24,99	Mise en équivalence
Société Chérifienne de Matériel Industriel et Ferroviaire	19,96	19,96	Mise en équivalence



**Deloitte.**  
Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerkoutouni  
Casablanca

**COOPERS AUDIT MAROC**  
83, Av. Hassan II  
Casablanca

**OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER « ONCF »**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES AUDITEURS INDEPENDANTS**  
**SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE**

**PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2017**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire consolidée de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales (Groupe ONCF) comprenant le Bilan et le Compte de Produits et Charges consolidés relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant 26 575,5 millions de dirhams, compte tenu d'une perte nette consolidée de 463,8 millions de dirhams.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire du Bilan et du Compte de Produits et Charges consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Le rapport d'audit des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, daté du 5 juin 2017, faisait état de la réserve suivante que nous maintenons au 30 juin 2017 :

Les comptes de TVA débiteurs totalisent un montant de l'ordre de 3 630 millions de dirhams au 30 juin 2017. Etant donné que l'ONCF se trouve en situation de crédit de TVA et en l'absence de perspectives de récupération, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la recouvrabilité de cette créance.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ONCF établis au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que depuis le 31 décembre 2015, l'Office a dérogé aux principes et méthodes d'évaluation, tels que préconisés par le CGNC, relatifs à l'évaluation à la clôture des dettes de financement libellées en devises. En effet, le montant de la dotation aux provisions pour perte de change a été limité à l'excédent des pertes sur les gains de changes latents. Casablanca, le 28 septembre 2017

**DELOITTE AUDIT**



**Ahmed BENABDELKHALEK**  
Associé

**COOPERS AUDIT MAROC**



**Abdelaziz ALMECHATT**  
Associé